



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 2 OCTOBRE 2017, 20h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

PRÉSENCES : Madame la mairesse Céline Bilodeau et les conseillers suivants :
Ghislain Jacques, siège no 1
Lise Garant, siège no 2
Pierre Levasseur, siège no 3 arrivé à 20h30
Michel Breton, siège no 4
Germain Létourneau, siège no 5
Berthold Létourneau, siège no 6

FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

02.10.17.111

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir ajouté à Varia le point : décapage de plancher et lettre au MTQ, **il est proposé** par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

02.10.17.112

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2017

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la session régulière du conseil du 5 septembre 2017, **il est proposé** par Germain Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

02.10.17.113

COMPTES À PAYER

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, **il est proposé** par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 62 992,54 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

Pour éviter un conflit d'intérêts, les conseillers Michel Breton et Pierre Levasseur ont divulgué la nature de celui-ci, n'ont pas participé aux délibérations et se sont abstenus de voter.

ADOPTÉE

02.10.17.114

DONS

Il est proposé par Lise Garant que l'on fasse une contribution de 100 \$ à la campagne de financement 2017 de la Maison Catherine DeLongPré

CORRESPONDANCE

1. Groupe Morency – offre de service de 1^{re} ligne

02.10.17.115

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE SUIVI BUDGÉTAIRE ET LES DÉPENSES ANTICIPÉES 2017

Les membres du Conseil ayant au préalable pris connaissance du suivi budgétaire des 3 premiers trimestres de 2017 et les dépenses anticipées pour le 4^e trimestre et obtenu les réponses à leurs questions, ils conviennent que ces chiffres reflètent les orientations et décisions du Conseil, **il est proposé** par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents, qu'ils soient acceptés tel que présentés.

ADOPTÉE

02.10.17.116

RÉSOLUTION POUR CHANGER LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PRÉVUE LE 6 NOVEMBRE 2017

ATTENDU QUE le 5 novembre 2017 il y a élection générale

ATTENDU QUE suite à ces élections un certain délai sera nécessaire pour permettre aux nouveaux élus de prendre possession des dossiers

ATTENDU QU'en vertu de l'article 148 du Code municipal, la municipalité peut par résolution modifier la date et l'heure des séances régulières prévues au calendrier



N° de résolution
ou annotation

02.10.17.117

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents :

- que l'on déplace la séance ordinaire au 6 novembre 2017 à 20h à l'édifice municipal au 13 novembre 2017 à 20h;
- que l'on place un avis sur le site Internet et sur le babillard à l'entrée de l'édifice municipal.

ADOPTÉE

02.10.17.117

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE FOURNISSEUR DE MAZOUT #2 POUR 2017-2018.

Attendu que la garantie et l'entretien de la nouvelle fournaise installée à l'édifice municipal sont assurés par Les Pétroles Turmel de Lac Mégantic;

Attendu que, compte tenu du montant de la dépense qu'il implique, le contrat peut être accordé de gré à gré;

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents de retenir Les Pétroles Turmel de Lac Mégantic comme fournisseur de mazout #2 pour l'édifice municipal pour un budget annuel de 4 200 \$.

Pour éviter un conflit d'intérêts, le Conseiller Michel Breton a divulgué la nature de celui-ci, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenu de voter.

ADOPTÉE

02.10.17.118

RÉSOLUTION POUR LE DÉNEIGEMENT DU PERRON DE L'ÉGLISE

Il est proposé par Germain Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité octroie à la Fabrique une aide pour le déneigement du perron de l'église, déneigement qui sera effectué par le responsable des travaux publics au taux horaire prévu à son contrat.

ADOPTÉE

02.10.17.119

RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES ROUTES HIVER 2017-2018

Attendu que l'entrepreneur J. Bernard transport et déneigement a informé la municipalité qu'il maintient le même tarif qu'en 2016-2017 pour le contrat;

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que le contrat d'entretien des routes d'hiver pour l'année 2017-2018 soit accordé à J. Bernard, transport et déneigement de St-Éphrem de Beauce pour un montant de 24 984,07 \$ incluant les taxes. L'entente prend effet à la signature du contrat et l'entretien débutera à la première neige, pour se terminer le 15 mai 2018.

ADOPTÉE

02.10.17.120

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LA SOCIÉTÉ D'AVOCATS MORENCY POUR SERVICES PROFESSIONNELS DE CONSULTATION JURIDIQUE 2018.

Attendu l'offre de services professionnels en droit municipal de Me Philippe Asselin, avocat de la Société d'avocats Morency, aux termes de la correspondance datée du 21 septembre 2017 pour un service forfaitaire « Première ligne »;

Attendu que le forfait comprend toute opinion verbale pour tous les aspects du domaine municipal, incluant le droit du travail. Il inclut également la révision des procès-verbaux des séances publiques du Conseil municipal et ce, pour un montant forfaitaire annuel de 500 \$ taxes et déboursés en sus.

En conséquence : Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la Société d'avocats Morency pour le service Première ligne pour 2018, au montant forfaitaire de 500 \$, plus taxes et déboursés applicables.

ADOPTÉE

02.10.17.121

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS À ÉTENDRE LA TERRE DÉPOSÉE À CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Attendu que par sa résolution 04.07.16.095 le conseil a accepté la demande de la Fabrique pour récupérer et étendre la terre lors de travaux exécutés par la municipalité;

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le responsable des travaux publics à demander à l'entrepreneur J.P. Roy Beauce excavation d'étendre la terre qui a été déposée lors des travaux de l'été 2017.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

02.10.17.122

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT À REMETTRE UN
CONSTAT D'INFRACTION À SYLVAIN RODRIGUE POUR NON RESPECT DE LA
PRESCRIPTION DE TRAVAUX SYLVICOLES**

Attendu que le permis d'abattage d'arbre 2017-07 a été émis à Sylvain Rodrigue

Attendu que ce permis comportait une prescription de travaux sylvicoles

Attendu que l'évaluation de l'inspecteur en bâtiment Bastien Thibaudeau, corroborée par l'ingénieur forestier Rémi Morin de la firme Arbosilva, confirme que la prescription de travaux sylvicoles n'a pas été respectée

Il est proposé par Germain Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que l'inspecteur en bâtiment de la municipalité soit autorisé à délivrer un constat d'infraction à Sylvain Rodrigue. Le montant de l'infraction sera établi selon l'article 1.4.3 du règlement de zonage sur la disposition des amendes relatives aux travaux d'abattage d'arbres.

ADOPTÉE

02.10.17.123

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME D'AVOCATS MORENCY POUR PRODUIRE
DES PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Il est proposé par Pierre Levasseur que l'on mandate la firme d'avocats Morency pour revoir le règlement sur les permis et le règlement de zonage, et ce, au niveau des dispositions traitant des infractions en matière d'abattage d'arbres, et des pénalités pour les contrevenants qui ne demandent pas de permis ou certificat le tout pour un montant estimé à 2 000\$;

ADOPTÉE

02.10.17.124

**RÉSOLUTION POUR ENGAGER LA FIRME DÉCAPAGE JONATHAN DUPONT POUR
CORRIGER LE DÉCAPAGE DU PLANCHER DE LA GRANDE SALLE.**

Attendu que l'entrepreneur Décapage Jonathan Dupont avait mal estimé l'état du plancher de la grande salle;

Attendu que le prix consistait à une (1) journée de 8 heures incluant les produits;

Attendu que le décapage du plancher de la grande salle ne satisfait pas le conseil;

Attendu que l'entrepreneur Décapage Jonathan Dupont garantit le résultat final à la satisfaction du conseil;

Attendu que, compte tenu du montant de la dépense qu'il implique, le contrat peut être accordé de gré à gré;

Il est proposé par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on retienne les services de la firme Décapage Jonathan Dupont pour reprendre le décapage du plancher de la grande salle au montant de 750 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

02.10.17.125

**RÉSOLUTION POUR DEMANDER À LA D.G. D'ÉCRIRE UNE LETTRE AU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC**

Attendu que suite à plusieurs rencontres de sensibilisation auprès du ministère des Transports la 1^{re} partie des travaux promis ont été réalisés;

Attendu qu'on nous a dit que la seconde partie est prévue en 2018;

Attendu que le Conseil veut s'assurer que nous ne serons pas oubliés;

Il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une lettre soit envoyée au ministère avec copie au député Busque pour les remercier des travaux effectués et leur rappeler que la phase 2 devrait être au budget de 2018.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
02.10.17.126

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 21h50.

ADOPTÉE

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, GHISLAIN JACQUES atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

MISE EN CANDIDATURE SCRUTIN 2017

Lors de la période de mise en candidature pour l'élection générale du 5 novembre 2017 à laquelle Madame Andrée Caouette agit comme présidente d'élection,

Mardi le 3 octobre 2017, une déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro six (6) est déposée par Monsieur Berthold Létourneau, demeurant au 824 Rue Principale St-Hilaire-de-Dorset. Cette déclaration de candidature est acceptée par la présidente d'élection.

Mardi le 03 octobre 2017, une déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro cinq (5) est déposée par Monsieur Jasmin Létourneau, demeurant au 839 Principale St-Hilaire-de-Dorset. Cette déclaration de candidature est acceptée par la présidente d'élection.

Mercredi le 04 octobre 2017, une déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro deux(2) est déposée par Madame Lise Garant, demeurant au 647 Principale St-Hilaire-de-Dorset. Cette déclaration de candidature est acceptée par la présidente d'élection.

Vendredi le 06 octobre 2017, une déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro quatre (4) est déposée par Monsieur Michel Breton, demeurant au 811 Principal St-Hilaire-de-Dorset. Cette déclaration de candidature est acceptée par la présidente d'élection.

Vendredi le 06 octobre 2017, une déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro trois (3) est déposée par Monsieur Pierre Levasseur, demeurant au 917 Principale St-Hilaire-de-Dorset. Cette déclaration de candidature est acceptée par la présidente d'élection.

Vendredi le 6 octobre 2017, une déclaration de candidature au poste de maire est déposée par Monsieur Ghislain Jacques, demeurant au 866 Principale St-Hilaire-de-Dorset. Cette déclaration de candidature est acceptée par la présidente d'élection.

Vendredi le 06 octobre 2017, une déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro un (1) est déposée par Monsieur Marcel Élément, demeurant au 659 Principale St-Hilaire-de-Dorset. Cette déclaration de candidature est acceptée par la présidente d'élection.

Vendredi le 6 octobre 2017, à 16h30 (heure locale), la présidente d'élection, Madame Andrée Caouette, déclare la période de mise en candidature terminée.

EN CONSÉQUENCE :

Que pour la charge de maire, Monsieur Ghislain Jacques, demeurant au 866 Principale St-Hilaire-de-Dorset, a été le seul à déposer sa déclaration de candidature au poste de maire de cette municipalité. Par la présente, je l'ai proclamé et le proclame élu au poste de maire de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset.



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

Que pour la charge de conseiller, Monsieur Marcel Élément, demeurant au 659 Principale St-Hilaire-de-Dorset, a été le seul à déposer sa déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro un (1) de cette municipalité. Par la présente, je l'ai proclamé et le proclame élu au poste de conseiller au siège numéro un (1) de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset.

Que pour la charge de conseiller, Madame Lise Garant, demeurant au 647 Principale St-Hilaire-de-Dorset, a été la seule à déposer sa déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro deux (2) de cette municipalité. Par la présente, je l'ai proclamée et la proclame élue au poste de conseiller au siège numéro deux(2) de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset.

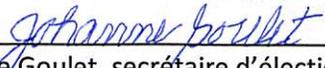
Que pour la charge de conseiller, Monsieur Pierre Levasseur, demeurant au 917 Principale St-Hilaire-de-Dorset, a été le seul à déposer sa déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro trois(3) de cette municipalité. Par la présente, je l'ai proclamé et le proclame élu au poste de conseiller au siège numéro trois (3) de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset.

Que pour la charge de conseiller, Monsieur Michel Breton, demeurant au 811 Principal St-Hilaire-de-Dorset, a été le seul à déposer sa déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro quatre (4) de cette municipalité. Par la présente, je l'ai proclamé et le proclame élu au poste de conseiller au siège numéro quatre (4) de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset.

Que pour la charge de conseiller, Monsieur Jasmin Létourneau, demeurant au 839 Principale St-Hilaire-de-Dorset a été le seul à déposer sa déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro cinq (5) de cette municipalité. Par la présente, je l'ai proclamé et le proclame élu au poste de conseiller au siège numéro cinq (5) de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset.

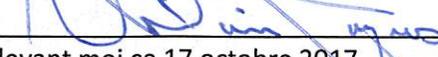
Que pour la charge de conseiller, Monsieur Berthold Létourneau, demeurant au 824 Rue Principale St-Hilaire-de-Dorset, a été le seul à déposer sa déclaration de candidature au poste de conseiller au siège numéro six (6) de cette municipalité. Par la présente, je l'ai proclamé et le proclame élu au poste de conseiller au siège numéro six (6) de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset.

Signé : 
Andrée Caouette, présidente d'élection

Signé : 
Johanne Goulet, secrétaire d'élection

SERMENTS DES ÉLUS

Je Ghislain Jacques, domicilié au 866, rue Principale à St-Hilaire de Dorset, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de **maire** de St-Hilaire de Dorset, conformément à la loi et dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Hilaire-de-Dorset, avec honnêteté et justice dans le meilleur intérêt de la municipalité et des contribuables qui la composent.

ET J'AI SIGNÉ 
Assermenté devant moi ce 17 octobre 2017.


Andrée Caouette, dir.gén.sec.trés.

Je Marcel Élément, domicilié au 659, rue Principale à St-Hilaire-de-Dorset déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de Conseiller de St-Hilaire de Dorset au **siège no 1**, conformément à la loi et dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Hilaire-de-Dorset, avec honnêteté et justice dans le meilleur intérêt de la municipalité et des contribuables qui la composent.

ET J'AI SIGNÉ 
Assermenté devant moi ce 17 octobre 2017.


Andrée Caouette, dir.gén.sec.trés.



N° de résolution
ou annotation

Je Lise Garant, domiciliée au 647, rue Principale à St-Hilaire-de-Dorset, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de Conseillère de St-Hilaire de Dorset au **siège no 2**, conformément à la loi et dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Hilaire-de-Dorset, avec honnêteté et justice dans le meilleur intérêt de la municipalité et des contribuables qui la composent.

ET J'AI SIGNÉ Lise Garant
Assermenté devant moi ce 17 octobre 2017.

Andrée Caouette
Andrée Caouette, dir.gén.sec.trés.

Je Pierre Levasseur, domicilié au 917, rue Principale à St-Hilaire-de-Dorset, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de Conseiller de St-Hilaire de Dorset au **siège no 3**, conformément à la loi et dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Hilaire-de-Dorset, avec honnêteté et justice dans le meilleur intérêt de la municipalité et des contribuables qui la composent.

ET J'AI SIGNÉ Pierre Levasseur
Assermenté devant moi ce 17 octobre 2017.

Andrée Caouette
Andrée Caouette, dir.gén.sec.trés.

Je Michel Breton, domicilié au 811, rue Principale à St-Hilaire-de-Dorset, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de Conseiller de St-Hilaire de Dorset au **siège no 4**, conformément à la loi et dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Hilaire-de-Dorset, avec honnêteté et justice dans le meilleur intérêt de la municipalité et des contribuables qui la composent.

ET J'AI SIGNÉ Michel Breton
Assermenté devant moi ce 17 octobre 2017.

Andrée Caouette
Andrée Caouette, dir.gén.sec.trés.

Je Jasmin Létourneau, domicilié au 839, rue Principale à St-Hilaire-de-Dorset, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de Conseiller de St-Hilaire de Dorset au **siège no 5**, conformément à la loi et dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Hilaire-de-Dorset, avec honnêteté et justice dans le meilleur intérêt de la municipalité et des contribuables qui la composent.

ET J'AI SIGNÉ Jasmin Létourneau
Assermenté devant moi ce 17 octobre 2017.

Andrée Caouette
Andrée Caouette, dir.gén.sec.trés.

Je Berthold Létourneau, domicilié au 824, rue Principale à St-Hilaire-de-Dorset, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de Conseiller de St-Hilaire de Dorset au **siège no 6**, conformément à la loi et dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Hilaire-de-Dorset, avec honnêteté et justice dans le meilleur intérêt de la municipalité et des contribuables qui la composent.

ET J'AI SIGNÉ Berthold Létourneau
Assermenté devant moi ce 17 octobre 2017.

Andrée Caouette
Andrée Caouette, dir.gén.sec.trés.